

Secrétariat de zone

Agent traitant : Sandrine Dumont

Tél. : +32 84 21 99 92

@ : sandrine.dumont@zsdinaphi.be

Aux membres du Conseil de Zone

Madame la Bourgmestre,
Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente, nous vous informons que la prochaine réunion du Conseil de Zone aura lieu le **vendredi 10 juillet 2026, à 9H00 à Beauraing.**

L'ordre du jour est le suivant :

Séance publique

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
2. Rapport annuel d'activités 2025 - Présentation
3. Convention Codis - Fin préavis
4. Convention de détachement – SPF Intérieur Organe national - DINAPHI - Prolongation
5. MP Achat matériel et équipement pour les équipes plongée et eau-vive (Accord-cadre) - Conditions et mode de passation
6. MP Achat de machines, équipements et consommables pour labo ARI et entretiens des équipements - Conditions et mode de passation
7. Marchés publics - Délégations au Collège - Rapport
8. Promotion au grade de lieutenant professionnel – Appel à candidats pour réserve et désignation jury
9. Recrutement cadre de base professionnel – Vacance d'emploi et appel à la réserve
10. Recrutement secouriste-ambulancier non-pompier volontaire – Vacance d'emploi et appel à la réserve
11. Recrutement secouristes-ambulanciers non-pompiers volontaire – Appel à candidatures pour constituer une nouvelle réserve
12. Divers

Huis clos

13. Cumul d'activités – Pompier professionnel
14. Sapeur-pompier volontaire stagiaire - Annulation engagement
- 15-39. Recrutement secouriste-ambulancier non-pompier volontaire - Admission en stage
40. Démission honorable – Sergent volontaire
41. Démission honorable – Pompier professionnel
42. Démission honorable – Secouriste-ambulancier volontaire
43. Démission honorable – Secouriste-ambulancier volontaire

Nous vous rappelons que, conformément à l'article 39 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, modifié par la loi du 15 juillet 2018, « **les lieu, jour et heure et l'ordre du jour des séances du conseil sont portés à la connaissance du public au moins par (...) l'affichage au siège social de la zone visé à l'article 20 ainsi que dans tous les postes de la zone (...) ou leur mise en ligne sur le site internet de la zone** ».

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Madame la Députée Provinciale, nos sentiments les meilleurs.

Par le Collège,

La Secrétaire de zone,
Sandrine DUMONT



La Présidente,
Mélanie HAVENNE

